

DOCUMENT : « Une idée reçue : il n’y a plus de frontières ».

« La globalisation est souvent présentée comme ayant mis fin aux logiques territoriales et ayant permis l’effacement des frontières. Bien sûr, les distances ont été raccourcies par le développement des communications, et réaliser le tour du monde en quatre-vingt jours n’est plus un exploit comme à l’époque de Jules Verne. Plus aucun Etat ne peut vivre en autarcie – même la Corée du Nord entretient des relations avec ses voisins. Pourtant, il est difficile de parler de fin des frontières.

« Si se déplacer du Nord au Sud de la planète (de façon individuelle pour des raisons professionnelles ou de façon massive pour des raisons touristiques) est chose de plus en plus simple et abordable financièrement, migrer pour des raisons économiques du Sud au Nord devient de plus en plus malaisé. Face aux facilités de transport, les Etats opposent des politiques restrictives de visas qui n’existaient pas au XIX^{ème} siècle. Lorsque ce n’est pas suffisant pour décourager les migrants, la tentation est grande pour les Etats de construire des murs, comme le font les Etats-Unis à la frontière mexicaine ou l’Espagne pour protéger ses enclaves de Ceuta et Melilla, portes d’entrée de l’Union européenne au cœur du Maroc.

« La délimitation des territoires reste encore la raison principale de la plupart des conflits. Celui, emblématique, qui oppose Israéliens et Palestiniens, est avant tout un conflit politique qui porte sur le partage (ou non) de territoires, y compris de la ville de Jérusalem, et non un conflit religieux.

« La guerre du Golfe de 1990-1991 a, quant à elle, été causée par l’annexion du Koweït par l’Irak, celle de 2003 par la volonté américaine de remodeler la carte du Proche-Orient. De nombreux conflits territoriaux non résolus sont la source de tensions interétatiques (entre l’Inde et le Pakistan, par exemple). Quant à la menace terroriste actuelle, elle est certes délocalisée, mais les cibles éventuelles sont situées sur le territoire d’Etats, et c’est à ces Etats que revient la responsabilité d’organiser leur défense.

« Ainsi, frontières, territoires et Etats sont toujours aussi pertinents pour comprendre les relations internationales au XXI^{ème} siècle. »

Pascal Boniface, *50 idées reçues sur l’état du monde*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 35-36.

DOCUMENT : « 26 000 km de nouvelles frontières en deux décennies ».

« La création de nouvelles frontières internationales se poursuit depuis deux décennies – 26 000 km selon mes calculs –, et les contentieux géopolitiques les plus sévères et les plus durables ont tous une dimension territoriale. Fait nouveau, de nombreux Etats éprouvent le besoin de régler leurs frontières, les deux derniers exemples en date étant l’accord final entre la Russie et la Chine et la restitution pacifique de la partie occidentale de la presqu’île de Bakassi par le Nigeria au Cameroun, en application d’un jugement de la Cour internationale de justice. Le débat sur les frontières maritimes reste très ouvert, pas seulement dans l’océan glacial Arctique. [...]

« Les Etats entre dans la mondialisation avec leurs économies et leurs forces de travail, mais également avec leurs territoires, c’est-à-dire leurs ressources, leurs périphéries, leurs minorités, leurs ports terrestres et maritimes. Et l’intensification des flux économiques et humains va de pair avec le renforcement des contrôles, comme on le voit en Amérique du Nord et autour de l’Union européenne. [...]

« Un tiers des frontières terrestres dans le monde, dans une centaine d’Etats, coïncident avec les limites d’aires naturelles protégées. Certaines font l’objet d’un entretien conjoint, comme le parc de Prespa entre Grèce, Albanie et Macédoine ou celui, en forêt primaire, de Bialowieza, entre Pologne et Biélorussie. [...] »

Entretien avec Michel Foucher, paru dans le quotidien *Le Monde*, 4 octobre 2008.